

ARQUEBUSE GENÈVE

VOUS INVITE AU

43^{ème} TIR DU SALON DE L'AUTOMOBILE DE GENÈVE 2024

SAMEDI 13 AVRIL
MATIN ET APRES-MIDI

DIMANCHE 14 AVRIL – LE MATIN

AU STAND DE SAINT-GEORGES

DE L'ARQUEBUSE

AU PETIT-LANCY

À GENÈVE

ORGANISÉ PAR LE GUIDON
GENEVOIS

SOUS – SECTION DE

L'ARQUEBUSE GENEVE



Diverses Médailles
à choix avec une
barrette de l'année

Chers amis tireurs,

Soyez les bienvenus à notre

43^{ème} Tir du Salonde l'automobile Genève 2024à 300 mètres

Dates et heures :

**Samedi 13 avril 2024
de 8h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30**

**Dimanche 14 avril 2024
de 08h00 à 11h00**

Le bureau est fermé 30 minutes avant la fin du tir

Les membres de l'Arquebuse Genève
faisant partie de la sous-section du

GUIDON GENEVOIS

Se réjouissent de vous accueillir pour leur traditionnel Tir du Salon.

Ils espèrent vous voir nombreux
etvous souhaitent des résultats de haut niveau.

Un déplacement à Genève ne peut être qu'un jour de fête !

À bientôt.

PRESCRIPTIONS GENERALES 2024

Genre de tir : Cette manifestation est un concours des sociétés selon l'art. 3 des RTSp/RC. Ce concours est soumis à l'obligation de la licence et aux taxes

Classes d'âge : (valable pour 2024)

Juniors	U17	10 – 16 ans (nés en 2014 – 2008)
Juniors	U21	17 – 20 ans (nés en 2007 – 2004)
Elite	E	21 – 45 ans (nés en 2003 – 1965)
Vétérans	V	60 – 69 ans (nés en 1964 – 1955)

Seniors-vétérans Seniors-VétéransSV dès 70 ans (nés en 1954 et plus âgés)

Participation : Les sections affiliées à la FST sont invitées et peuvent inscrire un nombre illimité de groupes de 3 tireurs.

Les tireurs individuels sont admis même si leur société ne peut pas former de groupe.

Seuls les titulaires d'une licence sont admis au tir. Pour les tireurs actifs « B », les prescriptions FST sont applicables.

Inscriptions et Lieu : Elles sont à adresser par courrier à l'adresse suivante :

Guidon Genevois
Stand de Saint-Georges
Route du Pont Butin 8
1213 Petit-Lancy

Ou par mail à l'adresse suivante : guidon@arquebuse.ch

Ou Tél: 076 592 92 18 -Andy Baumgartner andy.boumy@gmail.com

Ou Tél : 076 693 06 26- Alfred Affolter faffolter@infomaniak.ch

Délai : **Le 11 avril 2024**, au moyen du formulaire d'inscription prévu à cet effet.

Envoyé séparément ou à télécharger sur le site **Arquebuse.ch**

Les sociétés retardataires ainsi que les tireurs individuels peuvent s'inscrire au stand les jours de tir pour autant que des cibles soient encore disponibles.

Mutations : Un tireur de groupe peut être remplacé par un membre de la même société à condition que la mutation soit annoncée avant que le premier tireur du groupe n'ait tiré.

PRESCRIPTIONS GENERALES 2024

- Contrôle des armes** Les fusils doivent être extraits de leur housse ou étui avant d'entrer dans l'installation de tir. A l'entrée du stand un contrôle a lieu afin de garantir le respect des prescriptions de sécurité selon RTSP/RTFC, art. 4. Lorsque le tir est terminé, les participants doivent effectuer un contrôle du retrait des cartouches / contrôle de décharge.
- Armes :** Le tireur supporte les dérangements de son arme, à l'exception des ruptures de matériel.
- Position :**
- | | | |
|----------------------|----------|--|
| Arme libre | Cat. A : | genou |
| Arme standard | Cat. A : | couché bras franc |
| Fusil d'assaut 57/03 | Cat. D : | bipied réglementaire |
| Fusil mousqueton | Cat. D : | couché bras franc,
ou sur appui, ou
bipied réglementaire |
| Fusil d'assaut 90 | Cat. E : | bipied réglementaire |
| Fusil d'assaut 57/02 | Cat. E : | bipied réglementaire |
- Les vétérans (V) nés en 1964 et années antérieures (de 60 à 69 ans) ainsi que les seniors vétérans (SV) nés en 1954 et années antérieures (dès 70 ans) peuvent tirer en position couchée bras franc avec l'arme libre.
- Aucun allègement de position n'est prévu pour les juniors (U21) nés entre 2004 et 2007 (de 17 à 20 ans) ou pour les adolescents (U17) nés en 2008 et après.
- Munition :** Seule la munition d'ordonnance fournie par les organisateurs et délivrée sur place est autorisée. Elle est comprise dans le prix des passes. Les douilles restent la propriété de la société organisatrice.
- Résultats :** Les résultats et répartitions ultérieures seront adressés directement aux chefs de groupe après la fin du tir.
- Les distinctions et répartitions immédiates sont à retirer sur place pendant la durée du tir.
- Dispositions finales :** Tout tireur prenant part au tir accepte les dispositions du plan de tir.
- Pour tous les cas non prévus par les présentes dispositions, le règlement RTS de la FST fait foi.

REGLEMENT DU CONCOURS DE GROUPE2024

- Catégories :** 3 catégories
Cat. A : Fusils standard couché bras franc
Cat. A : Arme libre non couché
Cat. D : Fass.57 / 03 et Mousqueton
Couché bras franc ou couché-appuyé ou sur bipied
Cat. E : Fass 90 et Fass 57 / 02
- Participation :** Un groupe est formé de 3 tireurs. Tous les tireurs doivent faire partie de la même section de la FST, la licence faisant foi. Un tireur ne peut participer qu'à un seul groupe.
- Chaque section peut présenter plusieurs groupes. Lors de l'inscription, une liste nominative des tireurs doit être communiquée aux organisateurs avec indication de la catégorie et du numéro de licence.
- Rangeurs :** Les tireurs se présentent individuellement après avoir retiré leur livret de tir au bureau et effectuent leur programme dans l'ordre de leur arrivée. Les cibles seront réservées au fur et à mesure de la réception des inscriptions.
- Classement :** L'addition des résultats des 3 tireurs donne le résultat du groupe. En cas d'égalité, les meilleurs résultats individuels sont déterminants, puis par le total des coups profond.
- Répartition :** Le 100% de la finance d'inscription des groupes, augmenté du 50% de la différence éventuelle de la cible à répartition immédiate, sera réparti selon un barème au 50 % des groupes classés dans chaque catégorie.
- Prix :
- Catégorie A : premier prix Frs 120.-, dernier prix Frs 5.-
Catégorie D : premier prix Frs 120.-, dernier prix Frs 5.-
Catégorie E : premier prix Frs 120.-, dernier prix Frs 5.-

REGLEMENT DES ROIS DU TIR 2024

Roi du tir : Le classement est effectué au total des 3 cibles :
Groupe 100%
Guidon 100%
St-Georges 10%
Puis en cas d'égalité, par le résultat des coups profond, ensuite par l'âge,
Les plus vieux d'abord.

Les 3 premiers reçoivent un prix dans chaque catégorie.

Prix : Catégorie : A
Premier prix : Frs. 100.-
2^e prix : Frs. 50.-
3^e prix : Frs. 30.-

Catégorie : D
Premier prix : Frs. 100.-
2^e prix : Frs. 50.-
3^e prix : Frs. 30.-

Catégorie : E
Premier prix : Frs. 100.-
2^e prix : Frs. 50.-
3^e prix : Frs. 30.-

Roi du tir junior : U 17 et U 21

Le classement est effectué au total des cibles Groupe et Guidon. Puis en cas d'égalité, par le résultat des coups profond, ensuite par l'âge,
Les plus jeunes d'abord.

Les 3 premiers reçoivent un prix dans chaque catégorie.

Premier prix : Frs. 30.-
2^e prix : Frs. 20.-
3^e prix : Frs. 10.-

PLAN DE TIR 2024

Livret de tir : Frs. 8.-
obligatoire

• CIBLE EXERCICE :

Cible : A 10
Nombre de coups : 5, libre passage aux autres cibles
Nombre de passes : Illimité
Armes : Toutes les armes
Position : Libre
Prix de la passe : Frs. 5.-
munition comprise
Répartition : Aucune

• CIBLE GROUPE :

Cible : A 10
Nombre de coups : 15, 5 coups au coup par coup et 2 séries de 5 coups
Armes : Toutes les armes
Position : Voir dispositions générales
Finance d'inscription : pour les tireurs E, S, V, SV : Frs.25.- par tireur
pour les tireurs Juniors : Frs.15.- par tireur
munition comprise
Taxe de tir de groupe : Frs. **30.-** par groupe de 3 tireurs.
Frs. **15.-** par groupe de 3 tireurs Juniors
Distinction : Distinction ou carte-couronne à Frs 12.-
Distinction ou carte-couronne à Frs 15.- pour les tireurs ayant tiré
toutes les cibles.

	Arme libre Standard	Fass 57/03 Mousqueton	Fass 90 Fass 57/02
Elite	131	124	119
V et U21	129	122	117
SV et U17	128	121	116

Répartition : ultérieure pour les groupes, selon règlement du concours de groupes

CIBLE GUIDON :

Cible : A 10

Armes : Toutes les armes

Position : Voir dispositions générales

Nombre de coups : 6 coups, au coup par coup

Prix de la passe : Frs 17.-
Frs 10.- pour les juniors
munition comprise

Répartition : immédiate

Points	Cat. A	Cat. D	Cat. E
60	60.-	80.-	90.-
59	40.-	60.-	70.-
58	20.-	40.-	50.-
57	12.-	25.-	35.-
56	10.-	15.-	25.-
55	8.-	10.-	20.-
54		8.-	15.-
53			10.-
52			8.-

Disposition spéciale : Dans la mesure où le paiement comptant en espèces n'atteint pas le 60% du produit des passes, la différence sera attribuée au concours de groupe. La répartition en espèces doit être retirée avant la fin du tir. Des prétentions ultérieures ne seront pas prises en considération.

• **CIBLE SAINT-GEORGES:**

Cible : A 100

Nombre de coups : 5, au coup par coup

Armes : Toutes les armes

Position : Voir dispositions générales

Prix de la passe : Frs 15.-
Frs 8.- pour les juniors
munition comprise

Classement : à l'addition des 5 coups, puis en cas d'égalité par le coup profond, ensuite par l'âge,
Le plus vieux d'abord.

Répartition : Un classement par catégorie :
1) catégorie A 2) catégorie D 3) catégorie E

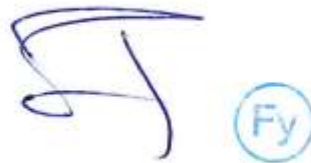
60% du produit des passes au 50% des tireurs dans chaque catégorie

Catégorie A :	Premier prix : Frs 80.-	Dernier prix Frs 5.-
Catégorie D :	Premier prix : Frs 90.-	Dernier prix Frs 5.-
Catégorie E :	Premier prix : Frs 100.-	Dernier prix Frs 5.-

Pour les organisateurs :

Arquebuse Genève

Cristian FLURY - Président



Approuvé par l'Association Sportive Genevoise de Tir

Responsable des tirs libres

Laurent JAKOB

